

POSITIONNEMENT DES SAGES-FEMMES DANS LE PARCOURS DE SOIN: POINT DE VUE DES USAGERS

Madeleine Akrich

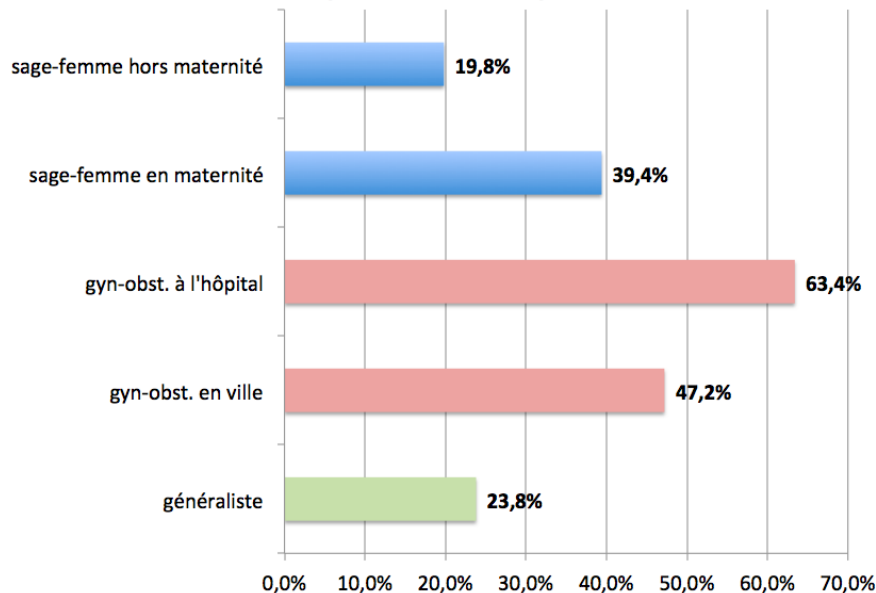
CIANE

1^{er} juin 2015

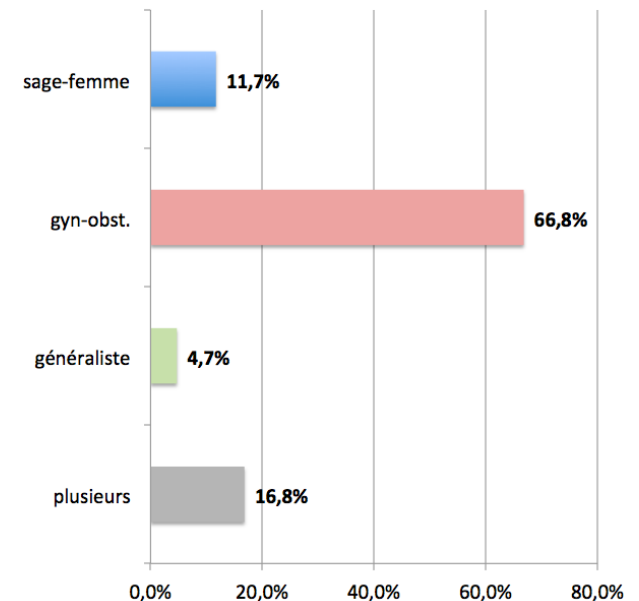
Le parcours, une question difficile à appréhender

- Une définition des événements médicaux de la grossesse
- Pas de définition du « parcours » autre que locale

Pourcentage de femmes ayant consulté pour leur suivi de grossesse:
(source: ENP 2010)



Professionnel ayant assuré l'essentiel du suivi



Constat:

- Les gyn-obst. occupent une place prépondérante
- De 40 à 60% des femmes voient une sage-femme en consultation de grossesse



Le CIANE dénonce la campagne de dénigrement à l'encontre des sages-femmes

Posted on 30 janvier 2014

[Télécharger le communiqué de presse en pdf](#)

Depuis plusieurs mois, les sages-femmes sont mobilisées pour réclamer une meilleure reconnaissance de leur rôle et de leurs compétences: elles demandent notamment qu'une information soit délivrée sur leurs capacités à assurer un suivi gynécologique et un suivi de grossesse – hors des situations pathologiques pour lesquelles elles orientent les femmes vers d'autres professionnels – et souhaitent pouvoir figurer parmi les professionnels de premier recours en ce qui concerne ces activités.

Le Collectif interassociatif autour de la naissance (CIANE) est attaché à ce que les femmes gardent la possibilité de s'orienter vers le professionnel de leur choix – mais une restriction de ce choix n'est apparemment pas visée par les revendications des sages-femmes. Dans cette configuration, il n'y a aucune raison de s'opposer à leur demande d'une meilleure mise en visibilité des compétences qui leur sont reconnues.

En revanche, le CIANE est extrêmement choqué par la campagne de dénigrement lancée, non par quelques médecins obscurs, mais par rien moins que le SYNGOF (Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens Français) et la FNCGM (Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale).

Les sages-femmes en premier recours: quelles justifications?

- Des économies en perspective?
- Les sages-femmes spécialistes de la physiologie?
 - Les gyn-obst. Aussi
 - Pas de formalisation de ce qui fait la spécificité d'un suivi par les sages-femmes
 - L'autorité du côté des obstétriciens
- Les sages-femmes représentantes « naturelles » des femmes?

Des évolutions à dessiner

- Un vrai travail à faire pour construire en positif et faire connaître la contribution des sages-femmes:
 - Recherche
 - Elaboration de normes
 - Formalisation dans les textes et dans les actes
- Des expériences qui sont susceptibles de faire évoluer la place de la sage-femme et sa perception
 - Maisons de naissance
 - Espaces physiologiques
 - Suivi de grossesse délégué par les hôpitaux à des sages-femmes libérales
 - Accompagnement des femmes en post partum